

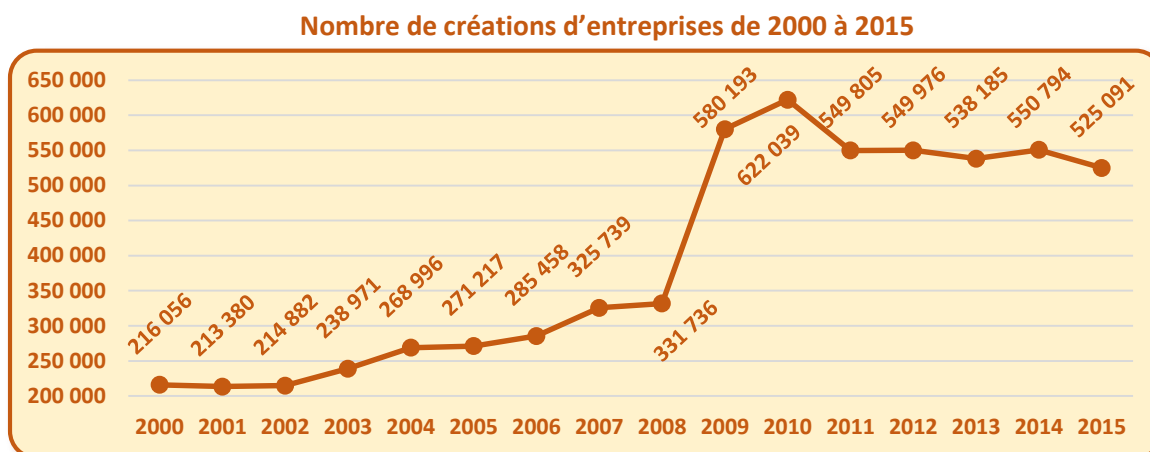
La création d'entreprises en France en 2015

❖ *Ce qu'il faut retenir de l'année 2015*

- **525 091 entreprises ont été créées en 2015**, parmi lesquelles on compte 43 % d'auto-entrepreneurs (223 469 unités).
- Entre 2014 et 2015, le nombre de créations d'entreprises a sensiblement baissé (- 5 %). Cette baisse est le fait des créations d'auto-entreprises (- 21 %), les créations d'entreprises « traditionnelles » connaissant quant à elles une forte augmentation (+ 13 %).
- Cette baisse survient après une période de stabilisation du nombre de créations autour de **550 000 unités par an entre 2011 et 2014**.
- Depuis 2011, et après une phase de 2 ans correspondant à la création du régime de l'auto-entrepreneur, le nombre de créations sous ce régime diminue année après année. On constate de fait **une part moins importante d'auto-entreprises parmi les créations** (43% des créations de 2015 contre 51 % en 2014 et jusqu'à 58 % en 2010).
- On observe une forte disparité de l'évolution des créations d'entreprises entre 2014 et 2015 selon le secteur d'activité. Elle varie entre - **17 % pour la construction** et + **46 % pour les transports**. Outre ce secteur, quatre autres se distinguent par une croissance d'au moins 5 % : les activités financières, la santé, l'immobilier et les arts, spectacles et activités récréatives.
- L'année 2015 confirme la tendance à la **hausse du nombre de créations de SAS** (y compris les SASU) observée depuis plusieurs années maintenant. Cette hausse conséquente se fait au détriment des créations sous forme de SARL (y compris les EURL) dont la part s'érode d'année en année.
- Seules **5 % des nouvelles entreprises emploient des salariés** au démarrage de l'activité. Si on ne tient compte que des entreprises « traditionnelles », l'emploi de salariés ne concerne que 8 % des nouvelles unités.
- Depuis 2008, le nombre de nouvelles entreprises employant des salariés ne cesse de diminuer ; l'année 2015 poursuit cette tendance (- 44 % entre 2007 et 2015).

❖ Baisse des créations entre 2014 et 2015

525 091 créations d'entreprises ont été enregistrées en France durant l'année 2015. Le régime de l'auto-entrepreneur a concerné 43 % de ces nouvelles unités, soit 223 469 entreprises.

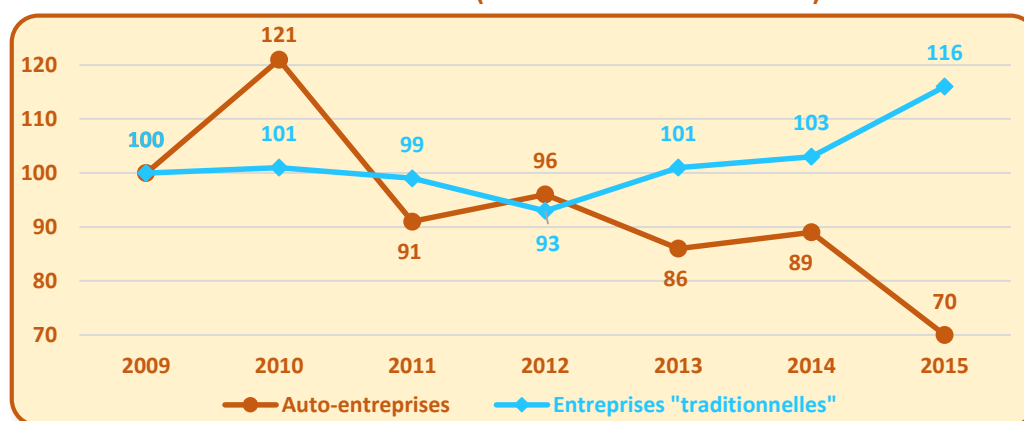


De 2002 à 2010, le nombre annuel de créations d'entreprises n'a cessé d'augmenter (+ 189 % en 8 ans) sous l'effet conjugué de l'évolution positive de l'entrepreneuriat dans les mentalités françaises et des différentes mesures mises en place par les pouvoirs publics au niveau national, mais aussi local.

La croissance, bien que déjà très élevée, s'est accentuée à partir de 2009 avec la mise en place du régime de l'auto-entrepreneur : + 54 % entre 2002 et 2008, et + 88 % entre 2008 et 2010.

L'année 2011 est marquée par la première baisse observée après cette décennie de croissance. Dès lors, on observe un « régime de croisière » qui maintient peu ou prou le nombre de nouvelles entreprises autour de 550 000 unités jusqu'en 2014.

Evolution du nombre de créations d'auto-entreprises et d'entreprises « traditionnelles » entre 2009 et 2015 (en indice base 100 en 2009)



Avec une **diminution du nombre de nouvelles entreprises créées de 4,7 %**, au regard de l'année précédente, l'année 2015 marque le pas. Mais il est important de noter que cette baisse concerne uniquement les créations d'entreprises sous le régime de l'auto-entrepreneur (- 21 % au regard de 2014), les créations d'entreprises « traditionnelles » poursuivant leur croissance (+ 13 %).

Après un pic observé en 2010, le nombre de créations d'auto-entreprises se place globalement dans la diminution. Il en résulte une **lente érosion de la part des auto-entreprises** parmi l'ensemble des créations d'entreprises : elles représentaient 58 % des nouvelles unités en 2010 contre seulement 43 % en 2015.

Nombre de créations sous le régime de l'auto-entrepreneur de 2009 à 2015

Années	Nombre de créations sous le régime de l'auto-entrepreneur	Proportion de créations sous ce régime
2009	320 019	55 %
2010	358 588	58 %
2011	291 721	53 %
2012	307 478	56 %
2013	274 942	51 %
2014	283 450	51 %
2015	223 469	43 %

Quant aux créations d'entreprises « traditionnelles », leur nombre croît en 2015 après une période de relative stabilité de 2009 à 2014. En 2015, elles ont atteint leur plus haut niveau de créations (300 797 créations) depuis 2009.

Ce phénomène, comme nous le verrons plus loin, peut s'expliquer :

- d'une part, par l'incertitude durant les deux dernières années sur le devenir de ce régime, ce qui a pu inciter les créateurs à opter pour un régime plus « stable », celui de l'entreprise individuelle « classique » notamment,
- et d'autre part par l'attrait grandissant pour le statut de la SASU.

❖ Les secteurs d'activité

➤ Une part majoritaire de créations dans les activités de services

Plus de la moitié des nouvelles entreprises se créent dans les secteurs d'activité de type services (52 %).

Par ailleurs, deux nouvelles entreprises sur cinq exercent leur activité dans les trois secteurs suivants :

- ✓ Les activités scientifiques et techniques (16 %) qui se composent notamment des activités de conseil de gestion (44 % des activités du secteur), des activités d'architecture et d'ingénierie (15 %) et des activités juridiques et comptables (8 %).
- ✓ La construction (12 %).
- ✓ Le commerce de détail (11 %), dont plus de la moitié sont des activités pratiquées hors magasin (éventaires et marchés, à domicile, à distance...).

La création par secteur d'activité en 2015

Secteurs d'activité	Nombre de créations en 2015	Part dans l'ensemble des créations de 2015	Évolution des créations d'entreprises entre 2014 et 2015
Activités de type secondaire	85 768	16,3 %	- 16,5 %
Industrie	21 938	4,2 %	- 16,1%
Construction	63 830	12,2 %	- 16,6%
Activités de type commerce	165 156	31,4 %	- 8,9 %
Commerce de détail	59 889	11,4 %	- 13,1%
Commerce de gros	10 348	2,0 %	- 3,4%
Commerce de bouche	2 184	0,4 %	- 6,7%
Immobilier	17 089	3,3 %	+ 7,2%
Hébergement et restauration	28 400	5,4 %	- 4,1%
Services en direction des personnes	31 058	5,9 %	- 15,5%
Vente et réparation automobile	16 188	3,1 %	- 4,9%
Activités de type services	274 166	52,3 %	+ 2,7 %
Courtage	11 379	2,2 %	+ 2,0%
Transports	21 582	4,1 %	+ 45,7%
Activités scientifiques et techniques	82 705	15,9 %	+ 0,1%
Activités de soutien aux entreprises	32 624	6,2 %	- 6,2%
Information et communication	25 645	4,9 %	- 3,5%
Enseignement	26 409	5,0 %	- 7,5%
Arts, spectacles et activités récréatives	18 617	3,5 %	+ 4,1%
Santé	39 756	7,6 %	+ 9,3%
Activités financières	15 449	2,9 %	+ 9,4%
Ensemble des secteurs	525 091	100,0 %	- 4,7 %

➤ Des évolutions fortement contrastées selon le secteur d'activité

Si les activités de type services ont connu une hausse du nombre de créations d'entreprises entre 2014 et 2015 (+ 3 %), les deux autres grandes branches d'activité ont enregistré une diminution : - 17 % pour les activités de type secondaire et - 9 % pour les activités de type commerce.

Selon le secteur d'activité, l'évolution du nombre de créations d'entreprises entre 2014 et 2015 varie considérablement : entre + 46 % pour les transports et - 17 % pour la construction.

Cinq secteurs ont enregistré une hausse supérieure à 4 % :

- ✓ Les arts, spectacles et activités récréatives (+ 4 %). Parmi les activités qui ont contribué à cette hausse, on relèvera l'augmentation des activités de soutien au spectacle vivant (+ 4 %) et les autres activités récréatives et de loisirs (+ 43 %) telles que les foires et salons et activités de plage.
- ✓ L'immobilier (+ 7 %) dont l'évolution relève uniquement des créations d'agences immobilières (+ 16 %).
- ✓ La santé (+ 9 %).
- ✓ Les activités financières (+ 9 %).
- ✓ Les transports (+ 46 %). Cette hausse résulte essentiellement de la croissance des activités de transports de voyageurs par taxis qui comprend les VTC (+ 47 %), de transports routiers de fret (+ 28 %) et de l'explosion sous la forme d'auto-entreprises des autres activités de poste et de courrier comprenant la livraison à domicile et les coursiers (+ 342 %).

Évolution du nombre de créations entre 2012 et 2015 pour les secteurs d'activité ayant enregistré les plus fortes croissances entre 2014 et 2015

Secteurs d'activité	Evolution des créations d'entreprises			
	entre 2012 et 2013	entre 2013 et 2014	entre 2014 et 2015	Entre 2012 et 2015
Arts, spectacles et activités récréatives	- 2,4 %	+ 0,5 %	+ 4,1 %	+ 2,2 %
Immobilier	-7,3 %	+ 2,5 %	+ 7,2 %	+ 1,9 %
Santé	+ 9,2 %	+ 6,0 %	+ 9,3 %	+ 26,6 %
Activités financières	+ 8,0 %	+ 8,3 %	+ 9,4 %	+ 27,9 %
Transports	+11,5 %	+ 35,3 %	+ 45,7 %	+ 119,9 %
Ensemble des secteurs	- 2,1 %	+ 2,3 %	- 4,7 %	- 4,5 %

Pour ces cinq secteurs, l'année 2015 vient dans le prolongement des hausses observées pour l'année 2014 en accentuant la croissance, mais les secteurs de l'immobilier et des arts, spectacles et activités récréatives avaient connu une diminution auparavant. Au final, sur trois ans, ces secteurs ont enregistré une hausse comprise entre + 2 % et + 120 %.

Si l'on observe plus précisément les activités en croissance :

Certaines activités ayant enregistré une **croissance du nombre de créations** se placent dans le prolongement des deux à trois années antérieures qui connaissaient déjà de fortes croissances.

Ainsi, en 4 années leur nombre de créations a considérablement augmenté alors que sur cette même période l'ensemble des secteurs connaissait une diminution (- 5 % entre 2011 et 2015).

On relèvera notamment :

- ✓ les transports urbains et suburbains de voyageurs, en bus notamment (+ 1140 % entre 2011 et 2015, dont + 116 % entre 2014 et 2015),
- ✓ l'enseignement secondaire technique et professionnel (+ 947 % entre 2011 et 2015, dont + 28 % entre 2014 et 2015),
- ✓ les autres activités de poste et de courrier (+ 645 % entre 2011 et 2015, dont + 342 % entre 2014 et 2015),
- ✓ les transports de voyageurs par taxis, dont les véhicules avec chauffeur (+ 332 % entre 2011 et 2015, dont + 47 % entre 2014 et 2015),
- ✓ la recherche et le développement en sciences humaines et sociales (+ 227 % entre 2011 et 2015, dont + 15 % entre 2013 et 2014),
- ✓ la recherche-développement en sciences physiques et naturelles autres que biotechnologies (+ 169 % entre 2011 et 2015, dont + 3 % entre 2014 et 2015),
- ✓ l'enseignement supérieur (+ 134 % entre 2011 et 2015, dont + 21 % entre 2014 et 2015),
- ✓ l'accueil de jeunes enfants (+ 102 % entre 2011 et 2015, dont + 47 % entre 2014 et 2015),
- ✓ les autres transports routiers de voyageurs, c'est-à-dire en autocar (+ 85 % entre 2011 et 2015, dont + 19 % entre 2014 et 2015),
- ✓ les débits de boissons (+ 73 % entre 2011 et 2015, dont + 19 % entre 2014 et 2015),
- ✓ les médecins généralistes (+ 70 % entre 2011 et 2015, dont + 11 % entre 2014 et 2015),
- ✓ les transports routiers de fret interurbains (+ 57 % entre 2011 et 2015, dont + 28 % entre 2014 et 2015),
- ✓ les autres activités de santé humaine telles que les psychologues, les acupuncteurs, les guérisseurs, etc. (+ 48 % entre 2011 et 2015, dont + 3 % entre 2014 et 2015),
- ✓ le commerce de gros de boissons (+ 42 % entre 2011 et 2015, dont + 18 % entre 2014 et 2015),
- ✓ les médecins spécialistes (+ 41 % entre 2011 et 2015, dont + 9 % entre 2014 et 2015),
- ✓ les professionnels de la rééducation, de l'appareillage et les pédicures-podologues (+ 32 % entre 2011 et 2015, dont + 16 % entre 2014 et 2015),
- ✓ les praticiens dentaires (+ 33 % entre 2010 et 2014, dont + 5 % entre 2013 et 2014).

Les secteurs ayant, par contre, connu une **diminution de plus de 10 %** entre 2014 et 2015 sont les suivants :

- ✓ Le commerce de détail (- 13 %). Au sein de ce secteur, les évolutions sont très fortement contrastées selon l'activité. Le nombre de créations est en diminution dans les activités de commerce de détail d'articles de sport (- 11 %), d'habillement (- 6 %), de biens d'occasion (- 8 %), de vente à distance sur catalogue général (- 19 %) et de vente à domicile (- 20 %). En revanche, d'autres activités ont enregistré une croissance : le commerce de détail de fruits et légumes (+ 5 %), le commerce de détail d'équipement de l'information et de la communication (+ 10 %) et la vente à distance sur catalogue spécialisé (+ 4 %).

- ✓ Les services en direction des personnes (- 16 %). Dans l'ensemble des activités du secteur la création d'entreprise montre un repli : les activités de coiffeurs (- 11 %), de soins de beauté telles les esthéticiennes, manucures, etc. (- 24 %) et d'entretien corporel comme les saunas, instituts de massage, etc. (- 10 %), mais également des activités de réparation : ordinateurs et équipements de communication (- 7 %) et biens personnels et domestiques (- 31 %).
- ✓ La construction (- 17 %) dans l'ensemble de ses activités,
- ✓ L'industrie (- 16 %).

Évolution du nombre de créations entre 2012 et 2015 pour les secteurs d'activité ayant enregistré les plus fortes diminutions entre 2014 et 2015

Secteurs d'activité	Evolution des créations d'entreprises			
	entre 2012 et 2013	entre 2013 et 2014	entre 2014 et 2015	entre 2012 et 2015
Commerce de détail	- 3,6 %	- 2,1 %	- 13,1 %	- 18,0 %
Services en direction des personnes	- 10,7 %	- 2,5 %	- 15,5 %	- 26,4 %
Construction	- 6,4 %	- 3,0 %	- 16,6 %	- 24,2 %
Industrie	- 1,5 %	+ 4,8 %	- 16,1 %	- 13,4 %
Ensemble des secteurs	- 2,1 %	+ 2,3 %	- 4,7 %	+ 4,5 %

Le secteur de la construction poursuit en 2015 la baisse observée en 2013 et 2014 et les trois autres secteurs prolongent la tendance observée depuis 2012. Ainsi, entre 2012 et 2015 ces quatre secteurs ont enregistré une baisse comprise entre - 13 % et - 26 %.

Par ailleurs, d'autres **activités se caractérisant par une diminution** des créations entre 2014 et 2015 poursuivent également une tendance observable depuis deux à trois ans, faisant ainsi diminuer considérablement le nombre de créations sur les 4 années qui viennent de s'écouler :

- ✓ la formation continue d'adultes qui avait connu une forte croissance avec la création du régime d'auto-entrepreneur (- 60 % entre 2011 et 2015, dont - 21 % entre 2014 et 2015),
- ✓ les autres activités informatiques dont l'installation d'ordinateurs personnels et de logiciels (- 58 % entre 2011 et 2015, dont - 12 % entre 2014 et 2015),
- ✓ la vente par automate et autres activités de vente hors magasins (- 57 % entre 2011 et 2015, dont - 33 % entre 2014 et 2015),
- ✓ la vente à domicile (- 57 % entre 2011 et 2015, dont - 20 % entre 2014 et 2015),
- ✓ les autres travaux spécialisés de construction qui comprennent les travaux de fondation et spécialisés dans le béton (- 56 % entre 2011 et 2015, dont - 21 % entre 2014 et 2015),
- ✓ les activités de soins de beauté (- 44 % entre 2011 et 2015, dont - 24 % entre 2014 et 2015),
- ✓ les régies publicitaires de médias (- 41 % entre 2011 et 2015, dont - 23 % entre 2014 et 2015),

- ✓ le commerce de détail d'autres équipements du foyer dont la vente d'éclairages, d'ustensiles ménagers et de vaisselle (- 37 % entre 2011 et 2015, dont - 18 % entre 2014 et 2015),
- ✓ les activités d'entretien corporel (- 34 % entre 2011 et 2015, dont - 10 % entre 2014 et 2015),
- ✓ les travaux de menuiserie métallique et de serrurerie (- 28 % entre 2011 et 2015, dont - 16 % entre 2014 et 2015),
- ✓ les plombiers (- 23 % entre 2011 et 2015, dont - 14 % entre 2014 et 2015),
- ✓ la restauration traditionnelle (- 22 % entre 2011 et 2015, dont - 11 % entre 2014 et 2015),
- ✓ les activités de marchands de biens immobiliers (- 21 % entre 2011 et 2015, dont - 2 % entre 2014 et 2015),
- ✓ les menuisiers (- 21 % entre 2011 et 2015, dont - 12 % entre 2014 et 2015),
- ✓ les coiffeurs (- 15 % entre 2011 et 2015, dont - 11 % entre 2014 et 2015).

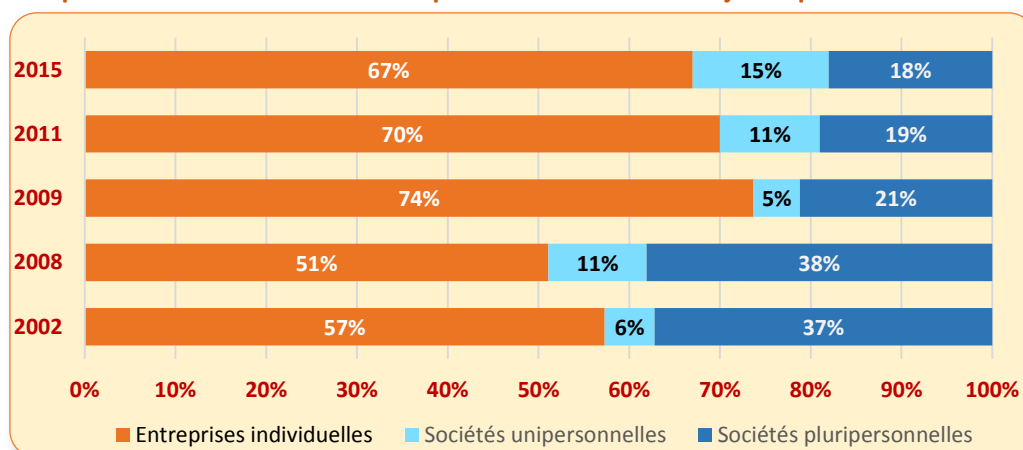
❖ *La nature juridique des entreprises*

➤ *Une majorité d'entreprises individuelles*

En 2015, les deux tiers des nouvelles entreprises sont immatriculées sous la forme d'entreprises individuelles (67 %), dont 63 % sous le régime de l'auto-entrepreneur. 43 % du total des créations d'entreprises de l'année relèvent ainsi de ce régime.

On compte 33 % des créations d'entreprises sous forme sociétale, 15 % sont sous une forme unipersonnelle (EURL et SASU) et 18 % sous une forme pluripersonnelle (10 % de SARL et 7 % de SAS notamment).

Répartition des créations d'entreprises selon leur nature juridique de 2002 à 2015



Avec l'arrivée du régime de l'auto-entrepreneur en 2009, la part des entreprises individuelles a considérablement augmenté. Alors que leur proportion était équivalente à celle des sociétés en 2008, les entreprises individuelles sont devenues majoritaires dès 2009.

Toutefois, leur part tend à diminuer, passant de 74 % en 2009 à 67 % en 2015, au profit des sociétés unipersonnelles qui ont augmenté de 5 % en 2009 à 15 % en 2015.

➤ **Des créateurs de plus en plus intéressés par les SAS et SASU**

Entre 2014 et 2015, la création d'entreprises individuelles a reculé de 8 % et la création de sociétés a enregistré une hausse de 4 %.

Évolution du nombre de créations entre 2014 et 2015

Nature juridique	Nombre de créations en 2015	Part dans les créations 2015	Évolution entre 2014 et 2015
Entreprises individuelles	353 093	67,2 %	- 8,3 %
dont auto-entreprises	223 469	42,6 %	- 21,2 %
autres entreprises individuelles	129 624	24,7 %	+ 27,6 %
Sociétés	171 998	32,8 %	+ 3,8 %
dont sociétés unipersonnelles	78 195	14,9 %	+13,8 %
EURL	31 925	6,1 %	- 10,5 %
SASU	46 270	8,8 %	+ 39,9 %
dont sociétés pluripersonnelles	93 803	17,9 %	- 3,3 %
SARL hors EURL	50 704	9,7 %	- 14,5 %
SAS hors SASU	36 412	6,9 %	+ 17,7 %
Autres	6 687	1,3 %	- 1,9 %
Ensemble des natures juridiques	525 091	100,0 %	- 4,7 %

La forte baisse des créations d'auto-entreprises observée entre 2014 et 2015 (- 21 %) entraîne la diminution de l'ensemble des créations d'entreprises individuelles (- 8 %), l'augmentation des entreprises individuelles « classiques » (+ 28%) n'étant pas suffisante pour compenser ce mouvement.

Après l'arrivée du régime de l'auto-entrepreneur, le nombre de créations des entreprises individuelles « classiques » avait considérablement diminué (- 24 % entre 2009 et 2012).

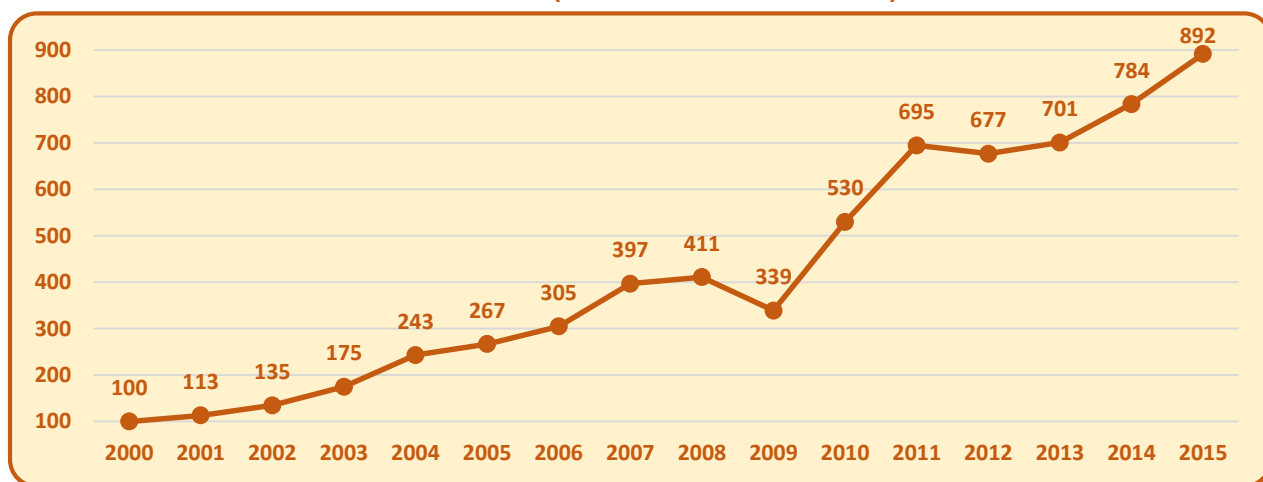
Entre 2012 et 2015, l'entreprise individuelle « classique » connaît un rebond avec une augmentation de 56 %.

En 2015, le nombre de créations sous cette forme atteint un record avec 129 624 nouvelles unités.

La hausse des créations sociétales observées entre 2014 et 2015 résulte uniquement de l'augmentation des formes unipersonnelles (+ 14 %), les formes pluripersonnelles diminuant de 3 %.

La hausse des sociétés unipersonnelles (SASU et EURL) en 2015 vient dans le prolongement des années antérieures qui ont vu une croissance annuelle conséquente des créations sous ces formes juridiques. Ainsi en 15 ans, leur nombre a quasiment été multiplié par neuf passant de 8 763 unités en 2000 à 78 195 en 2015.

Evolution du nombre de créations sous formes sociétales unipersonnelles entre 2000 et 2015 (en indice base 100 en 2000)



Alors que les créations d'EURL ont enregistré une diminution de 11 % entre 2014 et 2015, les SASU ont vu leur nombre s'accroître de 40 % cette année.

Depuis maintenant quatre ans, les EURL connaissent une diminution du nombre de créations (- 36 % entre 2011 et 2015) alors que leur nombre était en constante évolution jusque-là.

En revanche, les SASU ont le vent en poupe depuis plusieurs années et 2015 confirme cette tendance. Ainsi, leur nombre est passé de 426 en 2002 à 46 270 en 2015, avec une accélération sur la période 2011 à 2015.

Cette forme juridique très peu présente en 2008 (3 % des sociétés unipersonnelles) est de plus en plus plébiscitée par les créateurs souhaitant choisir une forme sociétale pour leur entreprise unipersonnelle, et ce au détriment notamment des EURL.

Ainsi, en 2015 les SASU représentent près des deux tiers des créations de sociétés unipersonnelles.

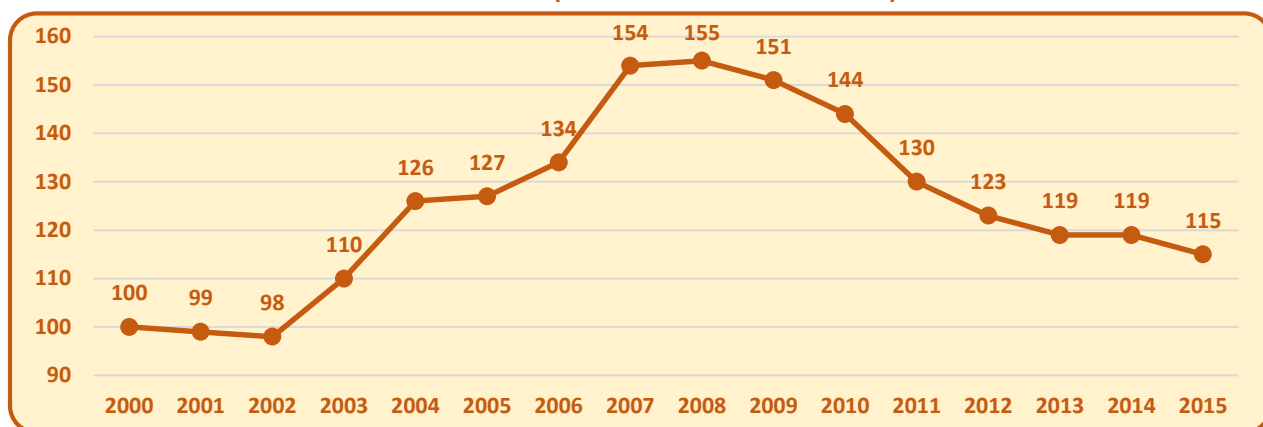
La baisse des créations de sociétés pluripersonnelles entre 2014 et 2015 se place dans le prolongement de plusieurs années de diminution des créations sous ces formes juridiques.

Au début des années 2000, les sociétés pluripersonnelles ont connu une forte croissance (+ 55 % entre 2000 et 2008), supérieure à celle des entreprises individuelles (+ 35 %).

Toutefois, à partir de 2009, le nombre de nouvelles entreprises sous ces formes juridiques n'a cessé de décroître annuellement (- 26 % entre 2008 et 2015).

L'importance de cette diminution a ramené les créations de sociétés pluripersonnelles à un niveau plus bas que celui de 2004.

Evolution du nombre de créations sous formes sociétales pluripersonnelles entre 2000 et 2015 (en indice base 100 en 2000)



Parmi les sociétés pluripersonnelles, les deux formes juridiques les plus fortement représentées en 2015 sont les SARL (54 % des sociétés pluripersonnelles) et les SAS (39 %). L'ensemble des autres formes juridiques (sociétés civiles, SA, société en nom collectif, etc.) ne représente que 7 % des formes pluripersonnelles.

Derrière la diminution du nombre de sociétés pluripersonnelles entre 2014 et 2015, se cachent notamment deux situations fortement contrastées : une diminution du nombre de créations de SARL (- 14 %) et une augmentation du nombre de SAS (+ 18 %) ; l'ensemble des autres formes pluripersonnelles diminuant de 3 %.

S'agissant des SARL, la baisse observée en 2015 poursuit une tendance amorcée en 2009. Depuis cette date, le nombre de créations de SARL a diminué de 51 %.

On peut raisonnablement estimer que cette diminution est en corrélation avec l'attrait grandissant des SAS pour les créateurs.

Parallèlement, la hausse de nombre de créations sous la forme juridique de SAS a commencé dès 2000 et s'est accélérée à partir de 2009 (+ 61 % entre 2000 et 2007 et + 573 % entre 2008 et 2015). Au total, entre 2000 et 2015, le nombre annuel de nouvelles SAS a été **multiplié par près de 10**, passant de 3 686 unités à 36 389.

En effet, qu'elles soient sous forme unipersonnelle ou pluripersonnelle, les sociétés par actions simplifiées (SAS) ont bénéficié d'aménagements mis en place dès le 1er janvier 2009 avec la Loi de modernisation de l'économie. Cette loi a notamment facilité les immatriculations d'entreprises sous forme de SAS (au détriment des SA) en laissant les actionnaires libres de fixer eux-mêmes le montant du capital de la société. Il n'existe donc plus de seuil minimal pour cette forme juridique (qui s'élevait à 37 000 € jusqu'en 2009).

Par ailleurs, les dirigeants de SAS et de SASU bénéficient d'un régime fiscal et social attractif avec notamment leur rattachement au régime général des salariés (contrairement aux gérants majoritaires de SARL ou d'EURL). Le dirigeant ne supporte ainsi de cotisations sociales que s'il est rémunéré.

S'agissant de l'organisation de la SAS, la souplesse qui la caractérise et la liberté accordée aux associés pour définir les règles de fonctionnement de leur société font que cette structure s'adapte à de nombreuses situations.

Enfin, il ne faut pas négliger l'image positive et dynamique de la SAS (souvent associée aux statuts) qui séduit de plus en plus de créateurs.

Toutes ces raisons expliquent en grande partie **la forte croissance des SAS et SASU**. Leur intérêt aux yeux d'un grand nombre de créateurs a certainement déplacé le choix juridique d'une SARL ou une EURL vers une SAS ou une SASU.

Cela se vérifie dans les chiffres :

- ✓ en 2015, 39 % des créations de sociétés pluripersonnelles sont des SAS et 54 % sont des SARL (contre respectivement 4 % et 89 % en 2008),
- ✓ en 2015, 59 % des créations de sociétés unipersonnelles sont des SASU et 41 % sont des EURL (contre respectivement 3 % et 97 % en 2008). 2015 est la première année pour laquelle le nombre de SASU créées est supérieur au nombre d'EURL créées.

Notons que la part des autres formes pluripersonnelles parmi l'ensemble des sociétés est restée stable sur cette période : 7 % en 2008 comme en 2015. Petit à petit, les SAS tendent à prendre la place des SARL.

❖ *La taille salariale des nouvelles entreprises*

Un peu **plus de 95 % des entreprises n'emploient aucun salarié** au moment de leur création. Cette proportion s'est fortement accrue avec la mise en place du régime de l'auto-entrepreneur, mais la tendance est également constatée hors phénomène des auto-entreprises. En 2015, les nouvelles entreprises employant des salariés au démarrage représentent 4,6 % des créations, contre 13 % en 2008 et 6 % en 2009.

La création d'entreprises en 2015 et son évolution par rapport à 2014 en fonction de l'emploi de salariés au démarrage

Taille des entreprises à la création	Nombre de créations en 2015	Répartition des créations de 2015	Évolution entre 2014 et 2015
Entreprises sans emploi salarié	500 695	95,4 %	-4,5%
Entreprises employant des salariés	24 396	4,6 %	-7,5%
dont 1 à 2 salariés	18 842	3,6 %	-5,1%
dont 3 à 5 salariés	3 165	0,6 %	-13,5%
dont 6 à 9 salariés	897	0,2 %	-9,4%
dont 10 salariés et plus	1 492	0,3 %	-20,1%
Toutes tailles	525 091	100,0 %	- 4,7 %

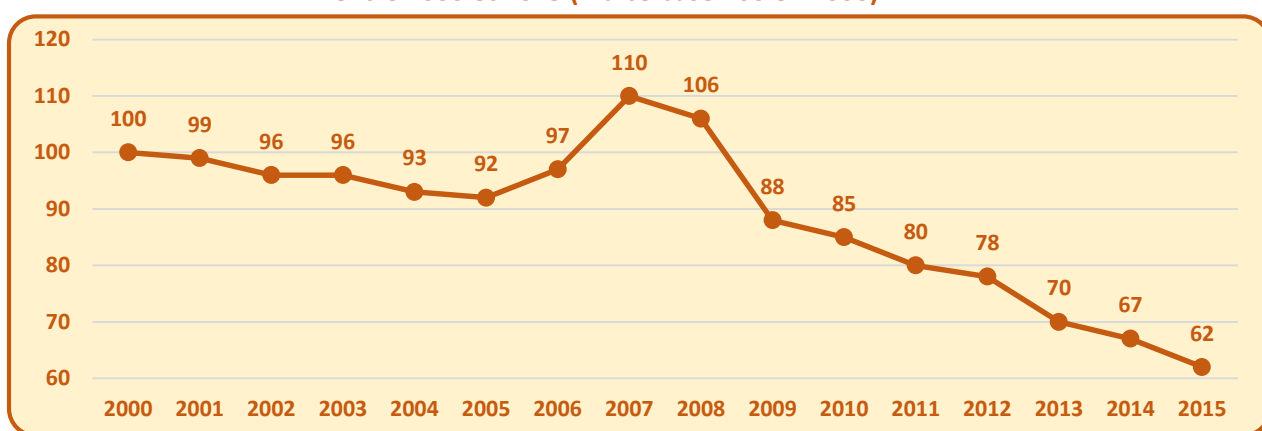
Hors régime de l'auto-entrepreneur, 8 % seulement des entreprises qui ont été créées en 2015 emploient des salariés.

Cette proportion ne cesse de diminuer année après année : en 2009, 15 % d'entre elles étaient dans cette situation et 18 % en 2000.

Le nombre d'entreprises employant des salariés est en diminution depuis le début des années 2000 : après une reprise en 2006 et 2007, une diminution régulière s'observe depuis 2008 ; l'année 2015 prolonge cette tendance forte puisqu'elle se caractérise par le plus petit nombre de nouvelles entreprises employant des salariés jamais enregistré.

Entre 2007 et 2015, le nombre de créations d'entreprises employant des salariés au démarrage de l'activité a presque été divisé par deux (- 44 %).

Evolution du nombre de créations d'entreprises employant des salariés au démarrage de l'activité entre 2000 et 2015 (indice base 100 en 2000)

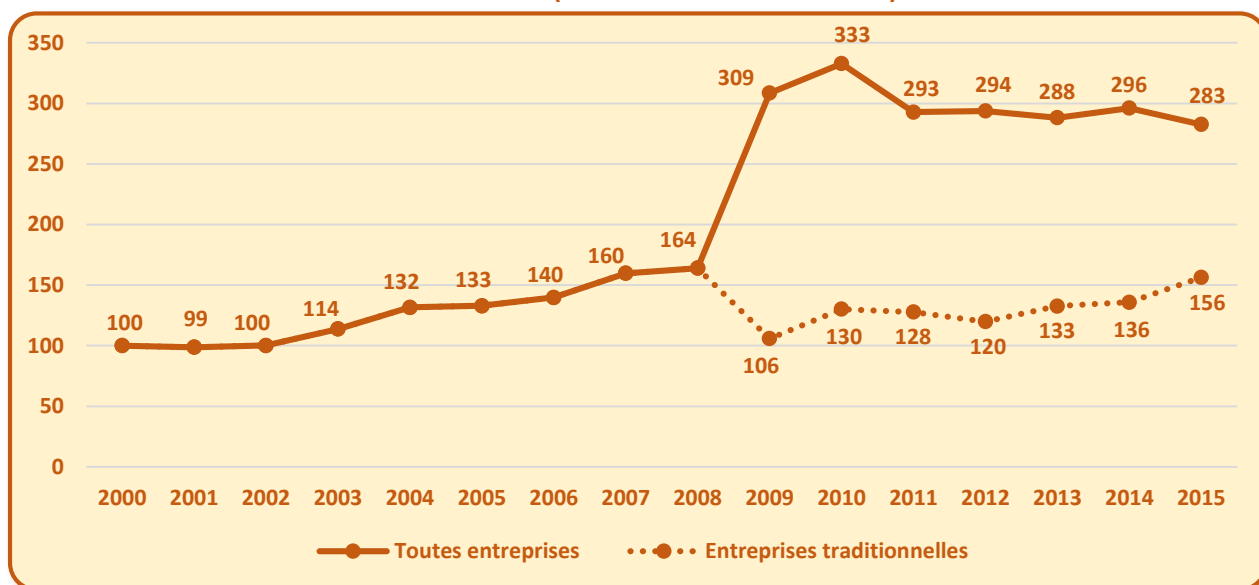


En 2015, le nombre de créations d'entreprises n'employant pas de salariés a diminué de 4,5 % par rapport à 2014. Cette baisse intervient après une période de relative stabilité entre 2011 et 2014.

Depuis 2002, la diminution du nombre de créations employant des salariés a été, le plus souvent, concomitante à une hausse ou une stabilisation du nombre de créations d'entreprises n'en employant pas.

En 15 ans, entre 2000 et 2015, le nombre de créations n'employant pas de salariés a triplé alors que celui en employant a perdu plus du tiers des effectifs.

Evolution du nombre de créations n'employant pas de salariés au démarrage de l'activité entre 2000 et 2015 (en indice base 100 en 2000)



Le nombre de créations d'entreprises « traditionnelles » n'employant pas de salariés est revenu en 2015 à son niveau d'avant la mise en place de l'auto-entreprise.

❖ *La création d'entreprises dans les régions*

En 2015, **la région Ile-de-France concentre plus du quart (27 %)** des créations d'entreprises françaises.

En France métropolitaine hors Ile-de-France, les régions **Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte-d'Azur comptent pour 15 %** chacune dans la création.

Viennent ensuite l'Aquitaine et le Languedoc-Roussillon pour 8 %, puis Midi-Pyrénées, le Nord-Pas-de-Calais et les Pays de la Loire pour 6 %, la Bretagne pour 5 %, le Centre pour 4 %.

C'est en Ile-de-France que le taux de renouvellement des entreprises est le plus élevé avec 152 entreprises créées pour 1 000 en activité. Les régions dans lesquelles cet indicateur est le plus élevé sont l'Aquitaine et le Languedoc-Roussillon (144 dans ces deux régions), Rhône-Alpes (136), Nord-Pas-de-Calais et Picardie (135), PACA (134).

A l'exception du Nord-Pas-de-Calais et de la Picardie, les régions les plus dynamiques en matière de renouvellement sont également celles où la densité de la création d'entreprises est la plus élevée au regard de la population avec des densités comprises entre 119 et 84 créations pour 10 000 habitants, alors que la moyenne française est de 81. La Picardie et le Nord-Pas-de-Calais affichent des densités de 52 et 54 créations pour 10 000 habitants respectivement.

➤ *Une diminution dans la plupart des régions entre 2014 et 2015*

L'évolution du nombre de créations d'entreprises entre 2014 et 2015 est extrêmement variable d'une région à l'autre. Elle a varié entre **+ 1 % pour l'Ile-de-France** et **- 18 % pour la Champagne-Ardenne**.

Seules les régions d'Ile-de-France et de Martinique ont enregistré une augmentation des créations d'entreprises, mais cette augmentation reste faible de l'ordre de + 1 %. Dans certaines régions, la diminution de la création d'entreprises reste limitée :

- ✓ Aquitaine (- 2 %),
- ✓ Mayotte (- 3 %),
- ✓ Picardie (- 4 %),
- ✓ Bretagne (- 5 %),
- ✓ Provence-Alpes-Côte d'Azur (- 5 %),
- ✓ Languedoc-Roussillon (- 6 %),
- ✓ Corse (- 6 %),
- ✓ Pays de la Loire (- 6 %),
- ✓ Rhône-Alpes (- 6 %),
- ✓ Auvergne (- 6 %).

Par ailleurs, à l'exception de la Martinique, **les régions d'outre-mer ont connu une diminution** du nombre de créations entre 2014 et 2015 (entre - 2 % et - 11 %). Cette diminution prolonge la tendance à la baisse observée depuis 2010 en Martinique et à la Réunion, depuis 2011 à la Guadeloupe et depuis 2012 en Guyane et à Mayotte.

➤ ***Des tendances d'évolution très variables d'une région à l'autre entre 2011 et 2015***

La tendance nationale observée entre 2009 et 2015 (créations massives dans les deux années suivant la mise en place du régime de l'auto-entrepreneur en 2009, stabilisation de 2011 à 2014, puis légère baisse en 2015) se retrouve dans la plupart des régions, mais dans des proportions variables.

Sur la période 2011-2015, la création d'entreprises diminue de 5 % en France et de 8 % en France métropolitaine hors Ile-de-France. Néanmoins deux régions, l'Aquitaine et l'Ile-de-France, conservent en 2015 un niveau de création d'entreprises supérieur à ce qu'il était en 2011 (respectivement + 2 % et + 8 %).

Par ailleurs, cinq régions sont caractérisées par une évolution supérieure à la moyenne métropolitaine hors Ile-de-France :

- ✓ Rhône-Alpes (- 3 %),
- ✓ Pays de la Loire (- 4 %),
- ✓ Bretagne (- 5 %),
- ✓ Auvergne (- 5 %),
- ✓ Corse (- 7 %).

Les autres régions ont des résultats inférieurs à la moyenne. La région Champagne-Ardenne connaît la plus forte diminution de la création entre 2011 et 2015 avec - 21 % (principalement du fait de la chute de 18 % enregistrée sur les 12 derniers mois), bien supérieure aux baisses observées dans les autres régions.

A N N E X E :

La création par régions et départements de 2002 à 2015

	Nombre de créations en 2015	Évolution 2002-2008	Évolution 2008-2010	Évolution 2010-2014	Évolution 2014-2015
Alsace	11 239	+ 78,5 %	+ 83,4 %	- 14,2 %	- 12,8 %
67 - Bas-Rhin	7 118	+ 73,4 %	+ 79,3 %	- 11,7 %	- 12,4 %
68 - Haut-Rhin	4 121	+ 87,6 %	+ 90,5 %	- 18,3 %	- 13,4 %
Aquitaine	30 138	+ 60,6 %	+ 83,3 %	- 4,7 %	- 2,3 %
24 - Dordogne	2 955	+ 65,0 %	+ 64,9 %	- 12,7 %	- 5,5 %
33 - Gironde	16 597	+ 62,1 %	+ 91,5 %	+ 3,0 %	- 1,0 %
40 - Landes	3 100	+ 66,6 %	+ 78,6 %	- 10,5 %	- 6,4 %
47 - Lot-et-Garonne	2 069	+ 59,6 %	+ 77,5 %	- 16,1 %	- 9,5 %
64 - Pyrénées-Atlantiques	5 417	+ 51,4 %	+ 80,3 %	- 11,9 %	+ 0,8 %
Auvergne	7 632	+ 60,2 %	+ 86,2 %	- 12,8 %	- 6,2 %
03 - Allier	1 801	+ 73,5 %	+ 93,9 %	- 16,4 %	- 6,7 %
15 - Cantal	705	+ 64,2 %	+ 73,3 %	- 18,9 %	+ 2,2 %
43 - Haute-Loire	1 179	61,0 %	+ 63,1 %	- 14,8 %	- 6,6 %
63 - Puy-de-Dôme	3 947	+ 53,4 %	+ 93,3 %	- 9,4 %	- 7,3 %
Bourgogne	9 034	+ 71,0 %	+ 85,8 %	- 15,8 %	- 8,5 %
21 - Côte-d'Or	3 353	+ 72,5 %	+ 88,5 %	- 14,6 %	- 7,1 %
58 - Nièvre	972	+ 65,3 %	+ 73,3 %	- 21,8 %	- 8,8 %
71 - Saône-et-Loire	2 901	+ 84,0 %	+ 77,0 %	- 12,5 %	- 7,9 %
89 - Yonne	1 808	+ 54,4 %	+ 103,3 %	- 19,2 %	- 11,6 %
Bretagne	18 560	+ 60,9 %	+ 80,3 %	- 11,7 %	- 4,8 %
22 - Côtes-d'Armor	3 152	+ 55,0 %	+ 75,1 %	- 15,8 %	- 3,2 %
29 - Finistère	4 735	+ 58,8 %	+ 81,1 %	- 12,5 %	- 3,6 %
35 - Ille-et-Vilaine	6 255	+ 69,7 %	+ 88,1 %	- 9,2 %	- 6,3 %
56 - Morbihan	4 418	+ 57,1 %	+ 73,1 %	- 11,4 %	- 5,3 %

	Nombre de créations en 2015	Évolution 2002-2008	Évolution 2008-2010	Évolution 2010-2014	Évolution 2014-2015
Centre	14 490	+ 73,7 %	+ 93,6 %	- 14,8 %	- 7,1 %
18 - Cher	1 477	+ 57,3 %	+ 102,0 %	- 22,4 %	- 12,1 %
28 - Eure-et-Loir	2 357	+ 86,2 %	+ 112,8 %	- 16,5 %	- 9,0 %
36 - Indre	1 047	+ 79,3 %	+ 89,0 %	- 17,5 %	- 6,4 %
37 - Indre-et-Loire	3 755	+ 70,2 %	+ 86,8 %	- 8,8 %	- 7,1 %
41 - Loir-et-Cher	1 834	+74,5 %	+ 79,3 %	- 17,0 %	+ 1,8 %
45 - Loiret	4 020	+76,1 %	+93,4 %	- 13,9 %	- 8,0 %
Champagne-Ardenne	6 214	+ 67,2 %	+ 95,6 %	- 16,0 %	- 18,3 %
08 - Ardennes	1 160	+ 63,2 %	+ 107,1 %	- 23,5 %	- 22,5 %
10 - Aube	1 470	+ 91,9 %	+ 89,5 %	- 11,6 %	- 21,6 %
51 - Marne	2 932	+ 60,7 %	+ 92,8 %	- 14,5 %	- 13,6 %
52 - Haute-Marne	652	+ 55,8 %	+ 99,4 %	- 16,4 %	- 23,0 %
Corse	3 600	+ 51,2 %	+ 63,3 %	- 9,1 %	- 5,7 %
2A - Corse-du-Sud	1 810	+ 45,6 %	+ 61,7 %	- 8,5 %	- 3,2 %
2B - Haute-Corse	1 790	+ 57,0 %	+ 64,9 %	- 9,7 %	- 8,1 %
Franche-Comté	6 286	+ 61,1 %	+ 109,2 %	- 19,5 %	- 10,3 %
25 - Doubs	3 121	+ 66,0 %	+ 108,7 %	- 16,7 %	- 7,3 %
39 - Jura	1 380	+ 48,4 %	+ 102,3 %	- 20,2 %	- 10,6 %
70 - Haute-Saône	1 096	+ 58,5 %	+ 115,8 %	- 24,4 %	- 13,9 %
90 - Territoire de Belfort	689	+ 74,0 %	+ 113,9 %	- 21,0 %	- 16,6 %
Ile-de-France	143 627	+ 45,8 %	+ 93,2 %	- 5,7 %	+ 1,3 %
75 - Paris	50 293	+ 26,9 %	+ 77,6 %	- 6,7 %	+ 4,1 %
77 - Seine-et-Marne	10 598	+ 75,5 %	+ 117,5 %	- 12,2 %	- 3,7 %
78 - Yvelines	12 328	+ 60,4 %	+ 113,5 %	- 11,1 %	- 0,9 %
91 - Essonne	9 833	+ 58,7 %	+ 111,7 %	- 7,3 %	- 5,5 %
92 - Hauts-de-Seine	19 301	+ 54,8 %	+ 105,9 %	- 7,5 %	+ 3,3 %
93 - Seine-Saint-Denis	17 415	+ 52,6 %	+ 73,1 %	+ 9,7 %	+ 2,4 %
94 - Val-de-Marne	13 394	+ 64,6 %	+ 110,6 %	- 4,7 %	- 0,2 %
95 - Val-d'Oise	10 465	+ 63,5 %	+ 96,8 %	- 5,4 %	+ 0,1 %

	Nombre de créations en 2015	Évolution 2002-2008	Évolution 2008-2010	Évolution 2010-2014	Évolution 2014-2015
Languedoc-Roussillon	27 550	+ 47,4 %	+ 95,4 %	- 18,4 %	- 5,7 %
11 - Aude	3 030	+ 61,1 %	+ 85,1 %	- 21,9 %	- 7,6 %
30 - Gard	6 511	+ 57,5 %	+ 94,2 %	- 18,3 %	- 7,0 %
34 - Hérault	12 999	+ 41,4 %	+ 104,2 %	- 16,7 %	- 3,6 %
48 - Lozère	379	+29,0 %	+ 101,9 %	- 13,3 %	- 20,0 %
66 - Pyrénées-Orientales	4 631	+ 43,4 %	+ 83,0 %	- 21,0 %	- 7,1 %
Limousin	3 896	+ 70,6 %	+ 82,7 %	- 13,3 %	- 10,5 %
19 - Corrèze	1 338	+ 83,0 %	+ 79,8 %	- 15,8 %	- 7,0 %
23 - Creuse	541	+ 62,0 %	+ 98,8 %	- 22,9 %	- 15,6 %
87 - Haute-Vienne	2 017	+ 65,6 %	+ 79,8 %	- 8,4 %	- 11,3 %
Lorraine	12 302	+ 57,2 %	+ 100,1 %	- 15,1 %	- 12,5 %
54 - Meurthe-et-Moselle	4 028	+50,4 %	+ 109,3 %	- 12,6 %	- 10,2 %
55 - Meuse	766	+ 57,5 %	+ 134,1 %	- 21,4 %	- 16,1 %
57 - Moselle	5 507	+ 62,7 %	+ 93,9 %	- 15,6 %	- 13,5 %
88 - Vosges	2 001	+ 55,0 %	+ 89,4 %	- 15,4 %	- 12,5 %
Midi-Pyrénées	23 247	+ 57,8 %	+ 93,3 %	- 15,3 %	- 7,0 %
09 - Ariège	1 096	+ 67,4 %	+ 79,6 %	- 19,0 %	- 15,8 %
12 - Aveyron	1 529	+ 54,7 %	+ 82,1 %	- 15,3 %	- 9,5 %
31 - Haute-Garonne	12 019	+55,2 %	+ 96,9 %	- 11,9 %	- 6,0 %
32 - Gers	1 369	+ 59,3 %	+ 109,1 %	- 21,9 %	- 4,0 %
46 - Lot	1 129	+ 45,7 %	+ 82,3 %	- 17,8 %	- 14,1 %
65 - Hautes-Pyrénées	1 635	+ 56,4 %	+ 80,5 %	- 23,8 %	+ 0,1 %
81 - Tarn	2 525	+ 57,0 %	+ 97,6 %	- 17,1 %	- 8,9 %
82 - Tarn-et-Garonne	1 945	+ 83,1 %	+ 94,8 %	- 16,9 %	- 5,9 %
Nord-Pas-de-Calais	22 059	+ 70,9 %	+ 100,2 %	- 10,4 %	- 7,2 %
59 - Nord	15 342	+ 74,4 %	+ 93,7 %	- 7,9 %	- 6,2 %
62 - Pas-de-Calais	6 717	+ 63,6 %	+ 114,8 %	- 15,4 %	- 9,4 %

	Nombre de créations en 2015	Évolution 2002-2008	Évolution 2008-2010	Évolution 2010-2014	Évolution 2014-2015
Basse-Normandie	7 681	+ 59,1 %	+ 90,9 %	- 16,7 %	- 8,9 %
14 - Calvados	4 349	+ 58,7 %	+ 93,5 %	- 14,3 %	- 8,8 %
50 - Manche	2 049	+ 53,4 %	+ 94,8 %	- 21,1 %	- 8,3 %
61 - Orne	1 283	+ 70,1 %	+ 77,4 %	- 17,3 %	- 10,1 %
Haute-Normandie	9 620	+ 80,6 %	+ 91,6 %	- 10,7 %	- 10,7 %
27 - Eure	3 325	+ 82,9 %	+ 94,8 %	- 12,7 %	- 11,5 %
76 - Seine-Maritime	6 295	+ 79,3	+ 89,9 %	- 9,5 %	- 10,2 %
Pays de la Loire	21 558	+ 66,1 %	+ 84,7 %	- 10,0 %	- 6,2 %
44 - Loire-Atlantique	9 707	+ 60,8 %	+ 85,1 %	- 5,0 %	- 5,4 %
49 - Maine-et-Loire	4 315	+ 70,8 %	+ 77,4 %	- 8,2 %	- 6,7 %
53 - Mayenne	1 317	+ 51,9 %	+ 95,4 %	- 3,2 %	- 14,2 %
72 - Sarthe	2 575	+ 60,2 %	+ 91,6 %	- 20,4 %	- 4,0 %
85 - Vendée	3 644	+ 84,3 %	+ 83,6 %	- 18,5 %	- 6,0 %
Picardie	10 138	+ 67,0 %	+ 104,0 %	- 14,2 %	- 4,4 %
02 - Aisne	2 450	+ 68,2 %	+ 102,2 %	- 20,0 %	- 5,4 %
60 - Oise	4 960	+ 68,1 %	+ 107,6 %	- 13,9 %	- 4,4 %
80 - Somme	2 728	+ 63,6 %	+ 99,2 %	- 8,5 %	- 3,3 %
Poitou-Charentes	10 935	+ 71,2 %	+ 93,5 %	- 14,5 %	- 8,4 %
16 - Charente	1 987	+ 76,5 %	+ 87,9 %	- 12,6 %	- 12,5 %
17 - Charente-Maritime	4 871	+ 62,1 %	+ 84,6 %	- 12,5 %	- 8,3 %
79 - Deux-Sèvres	1 705	+ 69,0 %	+ 105,3 %	- 21,0 %	- 5,0 %
86 - Vienne	2 372	+ 92,4 %	+ 110,4 %	- 15,2 %	- 7,3 %

	Nombre de créations en 2015	Évolution 2002-2008	Évolution 2008-2010	Évolution 2010-2014	Évolution 2014-2015
Provence-Alpes-Côte d'Azur	54 829	+ 42,6 %	+ 85,1 %	- 17,4 %	- 5,1 %
04 - Alpes-de-Haute-Provence	1 423	+ 42,7 %	+ 74,6 %	- 17,6 %	- 6,8 %
05 - Hautes-Alpes	1 237	+ 27,2 %	+ 73,7 %	- 19,1 %	- 12,4 %
06 - Alpes-Maritimes	15 163	+ 37,1 %	+ 90,4 %	- 19,4 %	- 2,5 %
13 - Bouches-du-Rhône	19 991	+ 48,4 %	+ 85,6 %	- 17,1 %	- 4,0 %
83 - Var	11 485	+ 40,8 %	+ 76,8 %	- 14,5 %	- 6,2 %
84 - Vaucluse	5 530	+ 46,5 %	+ 92,3 %	- 18,2 %	- 11,1 %
Rhône-Alpes	54 941	+ 55,9 %	+ 85,5 %	- 6,9 %	- 6,2 %
01 - Ain	3 925	+ 52,7 %	+ 98,9 %	- 9,1 %	- 10,6 %
07 - Ardèche	2 263	+ 45,3 %	+ 96,6 %	- 11,0 %	- 11,7 %
26 - Drôme	4 265	+ 60,5 %	+ 82,9 %	- 8,7 %	- 8,8 %
38 - Isère	10 093	+ 59,1 %	+ 102,3 %	- 8,9 %	- 8,8 %
42 - Loire	4 923	+ 52,0 %	+ 70,5 %	- 9,1 %	- 9,1 %
69 - Rhône	18 908	+ 66,3 %	+ 91,0 %	- 3,8 %	+ 0,0 %
73 - Savoie	3 962	+ 43,2 %	+ 65,4 %	- 10,3 %	- 7,8 %
74 - Haute-Savoie	6 602	+ 43,8 %	+ 78,4 %	- 3,9 %	- 9,2 %
France métropolitaine	509 576	+ 55,2 %	+ 90,1 %	- 11,1 %	- 4,7 %
France métropolitaine hors Ile-de-France	365 949	+ 58,5 %	+ 89,1 %	- 12,9 %	- 6,8 %
Guadeloupe	4 081	+ 13,9 %	+ 29,0 %	- 24,7 %	- 1,7 %
Guyane	1 609	+ 30,2 %	+ 74,7 %	- 6,3 %	- 11,3 %
Martinique	3 127	+ 53,1 %	+ 30,8 %	- 36,7 %	+ 1,2 %
Mayotte ¹	825	---	---	+ 0,0 %	- 3,1 %
La Réunion	5 873	+ 58,4 %	+ 30,8 %	- 21,6 %	- 7,9 %
France	525 091	+ 54,4 %	- 87,5 %	- 11,6 %	- 4,7 %

¹ En avril 2011, Mayotte est devenue un département d'outre-mer. Dès lors, les statistiques de cette île ont été intégrées aux statistiques nationales. Les statistiques étant inexistantes ou partielles pour Mayotte jusqu'en 2012, les indicateurs n'ont pu être calculés que pour l'année 2013.

Note méthodologique

Les informations statistiques relatives à la démographie des entreprises utilisées dans ce document sont issues du répertoire des entreprises et des établissements de l'Insee et exploitées par l'APCE.

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la définition du concept de création d'entreprises a été modifiée par l'Insee afin d'harmoniser les statistiques au niveau européen. Depuis cette date, une création d'entreprise correspond à l'apparition d'une unité légale exploitante n'ayant pas de prédécesseur, c'est-à-dire que la création d'entreprises doit impérativement être accompagnée de la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Définie ainsi, la nouvelle notion de création d'entreprises est plus large que la notion de création pure qui était utilisée par l'APCE jusque-là. En effet, en plus des créations pures, la nouvelle notion comprend aussi les réactivations dont la dernière cessation est survenue plus d'un an avant la nouvelle création (environ 60 % des réactivations) et les reprises d'entreprises pour lesquelles il n'y a pas de continuité de l'entreprise (environ 25 % des reprises). La continuité d'une entreprise reprise est évaluée à partir de la localisation de l'entreprise et de l'activité exercée.

Une nouvelle nomenclature des activités a été mise en place par l'Insee depuis le 1^{er} janvier 2008. Depuis le mois de janvier 2009, les statistiques par activités sont basées sur la NAF rév. 2. Si certains secteurs d'activité sont quasiment équivalents à ceux de l'ancienne nomenclature (construction, commerce, transports...), d'autres, en revanche, ont subi des modifications.

Afin de procéder à un historique de la création d'entreprises par secteurs d'activité, les séries des créations des années précédentes (2000 à 2008) ont été recalculées selon la nouvelle nomenclature (NAF rév. 2).

Dans le but de se rapprocher au plus juste de la réalité économique et de la représentation de chacune des activités, l'APCE recompose les secteurs d'activité. Ils sont répartis en trois groupes :

- les activités secondaires,
- les activités de type commerce,
- les activités de type services.

Par ailleurs, l'APCE a créé un secteur intitulé « commerce de bouche ». Il comprend les activités de charcuterie (10.13B), la cuisson de produits de boulangerie (10.71B), les boulangeries et boulangeries-pâtisseries (10.71C) et les pâtisseries (10.71D). Dans la nomenclature NAF rev. 2 ces activités appartiennent au secteur de l'industrie manufacturière alimentaire.

En avril 2011, Mayotte est devenue un département d'outre-mer. Dès lors, les statistiques de cette île ont été intégrées aux statistiques nationales. Les données brutes présentées dans ce document tiennent compte des statistiques de ce nouveau département. En revanche, les indicateurs d'évolution entre 2012 et les années précédentes ne prennent pas en compte Mayotte afin d'assurer une comparaison pertinente.

À noter : les chiffres bruts présentés dans ce document sont sensiblement différents de ceux présentés dans les notes de conjoncture mensuelle de l'APCE qui ne tiennent pas compte de Mayotte.